



Département de la Mayenne  
Arrondissement de Laval  
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

**N°2025-009**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 04 février 2025**

Date de convocation : 30/01/2025  
Date d'affichage : 30/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq le mardi 4 février à 20H30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

---  
Nombre de conseillers : 14  
Nombre de présents : 12  
Procurations : 2  
Nombre de votants : 14

**Étaient présents** : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, MonsieurMadame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Monsieur David LECARPENTIER, Monsieur Georges MARCOS Monsieur Adrien SERRAND, Monsieur Fabrice RILBARD, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Madame Isabelle POSELIANOFF ;

**Étaient absents excusés** :  
Monsieur Pascal LIVENAIS a donné son pouvoir à Monsieur Nicolas GAZENGEL.  
Madame Anaïs LAUTRU a donné son pouvoir à Madame Florance CHASSE.

**Étaient absents non excusés** :

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Fabrice RILBART a été élu secrétaire de séance.

**Révision des statuts du syndicat Territoire d'Énergie Mayenne (TEM)**

Le syndicat d'énergie Territoire d'énergie Mayenne (TEM) a procédé à l'actualisation de ses statuts et de leurs annexes afin qu'ils soient en conformité avec ses missions actuellement exercées.

Conformément à l'article L5211-20 du Code général des collectivités territoriales applicable par renvoi de l'article L5711-1 du même code, TEM a porté cette procédure à la connaissance de l'intégralité de ses membres, dont la commune de Beaulieu sur Oudon

Ainsi, la délibération du comité syndical afférente, en date du 10 décembre 2024, ainsi que les statuts et leurs annexes actualisés, ont été notifiés à notre attention le 30 décembre 2024.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de prononcer un avis favorable sur cette procédure de révision et d'accepter les termes statutaires révisés du syndicat Territoire d'énergie Mayenne.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

**Pour : 14 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,  
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 08 février 2025  
Le Maire, Anthony ROULLIER